

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 JUIN 2024
DE L'UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TARBES

Le Conseil d'Administration de l'Université de Technologie de Tarbes s'est réuni à l'amphi GEA,
le mercredi 19 juin 2024 à 15 h 30.

Sur quarante membres convoqués ayant voix délibérative, trente-deux sont présents en début de séance.
Deux pouvoirs sont également pris en compte, le quorum est atteint à trente-quatre voix délibératives.

DELIBERATION : Convention Erasmus+ UTTOP programme KA131 2024-2026
Projet 2024-1-FR01-KA131-HED 000204350 - Taux de financement mobilité étudiante par groupe pays

Les taux ci-dessous portent sur le projet Erasmus+ KA131 période 2024-2026, au titre de l'action de mobilités longues intra-européennes des étudiants de l'enseignement supérieur soutenue par les fonds de politique intérieure.

Pays/groupe	Etudes	Stages
Groupe 1	292 €	442 €
Groupe 2/3	225 €	375 €

Les montants indiqués correspondent au montant par mois entier de 30 jours.

Groupe 1 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède.

Groupe 2 : Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie.

Groupe 3 : Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie.

Les membres présents délibèrent sur le taux de financement ERASMUS+ programme KA131 2024-2026.

Votants : **34** membres ayant voix délibérative

POUR : 34 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Adoption à l'unanimité des membres délibérants pour le taux de financement ERASMUS+ programme KA131 2024-2026.

Fait à Tarbes, le 19 juin 2024

Pour le Président du Conseil d'Administration,
Antoine NUNES

Le Directeur,
Jean-Yves FOURQOË

